

## Le difficile pas de deux entre militaires et chercheurs

PAR NICOLAS CHEVASSUS-AU-LOUIS  
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 6 FÉVRIER 2021

Peut-on mener des recherches sur la guerre tout en étant financé par le ministère des armées ? La question divise le milieu académique. État des lieux d'une recherche à l'indépendance fragile...



Des soldats du 2e régiment de hussards lors d'une cérémonie en hommage à deux soldats de l'opération Barkhane tués peu avant au Mali, le 8 janvier 2021 à Haguenau. © PATRICK HERTZOG / AFP

Les lecteurs de *L'Obs* ont assisté cet automne à une vive controverse par tribunes interposées autour du lien entre les opérations extérieures de l'armée française et les actions terroristes sur le sol français. **L'étincelle**, venue du monde artistique et intellectuel, mit le feu au poudre du baril académique.

Quatre tribunes (*ici, ici, ici et là*) de chercheurs se sont succédé pour y répondre, les unes soutenant que l'usage de la force est indispensable et légitime pour défendre la France « *attaquée pour ce qu'elle est et non pour ce qu'elle fait* », les autres critiquant une guerre nourrissant le terrorisme par sa violence n'épargnant pas les civils. Derrière cet affrontement par voie de presse, se cache un débat jamais mis sur la place publique mais très présent dans l'esprit de tous les protagonistes de cette controverse.

Comment peut-on mener des recherches sur la guerre – et en particulier celles que mène aujourd'hui la France – sans dépendre de l'armée ?

Comme toute la société française, le monde des sciences humaines et sociales a été ébranlé par les attentats de 2015. De partout, on voulait lui donner un sens, demandant aux chercheurs d'expliquer et d'interpréter ce retour du sang et des armes, inédit depuis plus d'un demi-siècle et les attentats de l'OAS.

L'armée ne tarda pas à comprendre l'intérêt qu'elle aurait à nouer des liens avec le milieu académique. En physique ou en biologie, sciences aux implications militaires si manifestes, les liens existaient de longue date, notamment à travers la puissante Direction générale de l'armement. Elle finance chaque année quelque 130 bourses de doctorat (missions aujourd'hui reprises par l'Agence de l'innovation de défense). Désormais, c'est vers les sciences politiques, la sociologie et l'histoire qu'elle se tourne.



Des soldats du 2e régiment de hussards lors d'une cérémonie en hommage à deux soldats de l'opération Barkhane tués peu avant au Mali, le 8 janvier 2021 à Haguenau. © PATRICK HERTZOG / AFP

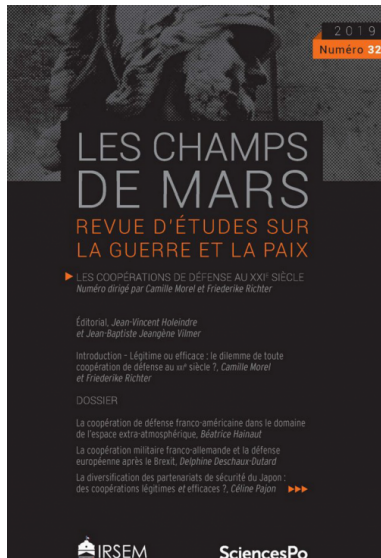
Le 25 janvier 2017, un « pacte enseignement supérieur » est signé entre le ministère des armées, la Conférence des présidents d'université et le CNRS. Il prévoit en particulier le financement de nombreuses bourses de thèses et de post-doctorats sur les questions liées à la défense. L'attribution d'une subvention renouvelable de 1,5 million d'euros sur cinq ans – une somme énorme au vu de la misère du milieu universitaire – est fléchée vers des centres d'excellence « Défense et Stratégie ».

La Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), qui pilote l'opération au ministère des armées, reçoit alors 14 candidatures. Elle nomme un jury francophone international, chargé d'expertise sur le plan scientifique pour examiner les dossiers. Le choix des deux heureux lauréats, arrêté depuis novembre, sera annoncé dans les tout prochains jours.

En attendant, ce pacte suscite de vives controverses dans le monde académique s'intéressant à la guerre.

La DGRIS ne fait pas mystère de ses ambitions. Inquiète des « *trous capacitaires* » dans la recherche stratégique française, elle souhaite créer « *une filière d'étude stratégique* » française pour faire émerger une

nouvelle génération de chercheurs. En d'autres termes, faire des « *war studies* », sujet académique légitime notamment au Royaume-Uni, une discipline reconnue au sein du monde universitaire français.



Le dernier numéro de la Revue des Champs de Mars

La revue *Les champs de Mars*, éditée par l'IRSEM et publiée par les Presses de Sciences Po, est un des lieux d'élaboration de ces *war studies* dans le monde francophone. « *La guerre est un phénomène total, qui englobe l'économie, la politique, et l'ensemble de la société. C'est pourquoi un nouveau domaine d'étude interdisciplinaire peut porter sur l'étude de la guerre* », argumente Jean-Vincent Holeindre, directeur scientifique de l'**Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)**.

Les adversaires des *war studies* soulignent que la guerre n'est pas en soi un concept. Il existe mille et un niveaux de violence politique. Où commence la guerre, en particulier depuis que l'on ne la déclare plus ? « *Ce n'est pas parce qu'une notion est problématique qu'elle ne peut être utilisée* », répond Jean-Vincent Holeindre. Et de prendre pour exemple les « *security studies* » qui se multiplient aux États-Unis, alors qu'il est bien difficile de définir ce que l'on entend par « *security* ».

« *Les war studies ne sont pas une évidence, en particulier parce que l'articulation entre les différentes disciplines qui y participent doit être mieux*

*pensée* », observe Hervé Drévilion, professeur à Paris 1 et ancien directeur de la recherche du Service historique de la Défense.

Pour cet historien, les échanges entre mondes militaire et académique sont « *indispensables* ». Sur le plan civique, « *ils contribuent à l'insertion du fait militaire dans la République* ». Sur le plan scientifique, « *le monde militaire a besoin de s'appuyer sur des données et des démarches épistémologiquement fondées* ». Et de prendre pour exemple de ces échanges fructueux la création par Louis XIV de la fonction d'ingénieur géographe militaire, qui a contribué à construire la géographie comme un champ scientifique et professionnel, ou encore la prise en compte des dimensions psychologiques des souffrances des blessés à la suite de travaux de médecins militaires après les guerres napoléoniennes.

La polémique autour des *war studies* concentre en fait tous les enjeux du débat qui traverse aujourd'hui le milieu académique des questions de défense. Un article collectif paru au début de l'année passée dans *20 & 21 Revue d'histoire* a posé les termes du débat dans son titre : « *Que faire des interventions militaires dans le champ académique ?* ». Dans ses pages, elle met en garde contre « *le danger que fait courir la constitution d'un "complexe militaro-industriel-académique"* », à savoir « *la réduction du champ des possibles et une présentation des choix politiques sous l'angle de "l'inéluctable" en l'absence d'alternatives* ».

Tous les chercheurs avec qui nous avons échangé soulignent que l'armée, lorsqu'elle finance des recherches, n'intervient pas sur leur contenu. Le monde des officiers supérieurs se montre même gourmand des analyses des chercheurs. Aucune censure, donc, mais en revanche une influence plus subtile, portant sur la formulation même des questions étudiées.

Marielle Debos, maîtresse de conférences à Paris-Nanterre et co-signatrice de l'**article de 20 et 21 Revue d'histoire** l'illustre à propos de ses recherches sur le Tchad. « *Les experts proches de la Défense vont chercher à comprendre les facteurs de stabilité*

et d'instabilité dans la région. Mais les chercheurs en sciences sociales ne peuvent pas reprendre cette notion de stabilité sans la critiquer, explique-t-elle.

Que veut dire stabilité dans un pays où l'armée française est présente quasi sans interruption depuis son indépendance ? » La chercheuse a finalement développé ses propres questions, portant notamment sur la violence subie par les civils et en particulier les femmes, au Tchad.



Le dernier numéro de la Revue d'histoire 20 & 21

Benoît Pelopidas, autre signataire de l'article de *20 et 21 Revue d'histoire*, prend de son côté pour exemple la politique militaire nucléaire, qu'il étudie au sein du programme **Nuclear Knowledges** (qui refuse tout financement d'acteurs de la filière nucléaire, du ministère des armées ou des organisations anti-nucléaires). Il raconte : « *Les analyses existantes incorporent les catégories du langage politique officiel dans leurs travaux comme si elles étaient des catégories neutres.* » On parle ainsi de la « dissuasion nucléaire » française pour désigner l'arsenal, « *postulant que l'effet dissuasif désiré advient effectivement et qu'il est le seul* », dit Pelopidas.

Un tel mode de pensée fait que « *les questions de la rationalité de la stratégie, de la performance technique des systèmes d'armes ou de la crédibilité de la posture française aux yeux des alliés et des adversaires ne sont simplement pas ou plus posées* », explique-t-il. **Une recherche interdisciplinaire**

**récente** révèle d'ailleurs l'absence de rationalité stratégique et de crédibilité des forces nucléaires françaises au moins jusqu'en 1974.

Dans leur introduction à un **récent numéro de la revue Agora** consacré aux liens entre armée et jeunesse, les sociologues Laurent Besse et Christel Coton relèvent que la quasi-totalité des travaux de sociologie de l'armée sont le fait de chercheurs étroitement associés à l'institution militaire. Ce qui n'est pas sans effet sur la nature des savoirs produits, **comme on avait déjà eu l'occasion de le souligner dans ces colonnes.**



Le dernier numéro de la Revue Agora

De nombreuses recherches ont par exemple été consacrées aux soldats issus de l'immigration ou appartenant à des minorités religieuses, est-il admis. Mais « *ce sont toujours des catégories de perception proprement militaires qui guident encore aujourd'hui les questions posées* » : « *Il y est surtout question des motivations à l'engagement de ces candidat-e-s qui, par leur supposée double nationalité ou double culture, à la fois nationale et religieuse, pourraient entretenir un rapport particulier (et en réalité suspect) à leur engagement dans les armées.* »

Le rapprochement en cours entre chercheurs en sciences humaines et militaires n'est qu'un des aspects d'une offensive tous azimuts de l'armée en direction de milieux jusque-là étrangers. Ces derniers mois,

l'armée est par exemple parvenue à débaucher des auteurs de science-fiction et des bédéastes en vue pour « *imaginer la guerre du futur* ».

Les interrogations au sein du monde académique ne seraient certainement pas si vives si la recherche était correctement financée. Très rares sont les chercheurs à pouvoir mener leurs travaux avec les seuls fonds de leur institution académique. Même les chercheurs les plus critiques à l'égard de l'institution militaire encouragent leurs doctorants à solliciter les contrats doctoraux du ministère des armées, tant ceux des universités sont insuffisants en nombre, ou à mener des recherches post-doctorales avec le soutien de l'IRSEM.

La focalisation du débat sur les financements militaires contribue aussi à négliger le questionnement sur d'autres sources de financement étatiques tout

autant problématiques. L'Agence française pour le développement finance ainsi nombre de recherches sur l'Afrique contemporaine. Elle-même liée à l'armée, dont elle assure la sous-traitance humanitaire de l'opération Barkhane au Mali, l'AFD s'est montrée fort interventionniste dans le contrôle des recherches qu'elle finance. Récemment, cet interventionnisme a provoqué la démission du rédacteur en chef de la revue *Afrique contemporaine*.

Ainsi que le relève un universitaire familier de ces questions: « *Lorsque j'ai eu des problèmes, que ce soit pour accéder au terrain ou pour publier mes travaux, c'était toujours avec les civils travaillant pour le ministère des armées, jamais avec les militaires eux-mêmes.* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.